

LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 11 - JUIN 2010

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN ÎLE-DE-FRANCE : FRÉQUENTATION, PERCEPTION ET ATTENTES DES FRANCILIENS

En 2008, 49 % des Franciliens âgés de 15 ans et plus ont fréquenté au moins une fois dans l'année une installation sportive, et 30 % l'ont fait régulièrement. Ce dossier montre qu'une offre accrue et mieux adaptée permettrait d'augmenter sensiblement le nombre d'utilisateurs et favoriserait ainsi la pratique sportive en élargissant la palette des choix sportifs des Franciliens.

L'histoire du parc des équipements sportifs, en Île-de-France comme en France, est marquée par la période des années 1970. Une multitude de structures ont été construites, dans l'urgence, pour répondre aux deux priorités de l'époque: le développement du sport scolaire et du sport de compétition. Aujourd'hui, ce parc est vétuste et ne répond plus pleinement aux attentes des sportifs, dont le profil s'est élargi (femmes, seniors), et pour lesquels les motivations se sont diversifiées (santé, loisir). Au cours des deux dernières décennies, un processus de rénovation des équipements sportifs s'est d'ailleurs mis en place. La part des travaux de réhabilitation dans les appels d'offre est ainsi passée de 20 % à 50 %⁽¹⁾. La principale difficulté de la programmation reste d'établir une évaluation précise des besoins de la population et d'identifier les zones carencées. Un schéma des services collectifs du sport a été établi par la Datar⁽²⁾ et approuvé par décret en 2002. Il a pour objectif d'orienter et de coordonner les politiques sportives, notamment en ce

qui concerne l'accessibilité au sport pour tous. De même, un recensement des équipements sportifs a été engagé en 2004, livrant une photographie du parc existant. La direction régionale de la Jeunesse et des Sports a, par ailleurs, élaboré une analyse de l'offre d'équipements en 2007, actualisée en 2009⁽³⁾. Le ministère de la Santé et des Sports a publié de son côté un guide pratique pour la mise en oeuvre d'un schéma des équipements sportifs. Cependant, il n'existe pas de schéma directeur propre aux équipements sportifs qui permettrait un « diagnostic territorial partagé et une mise en cohérence »: quels types d'équipements (salle spécialisée, stade, gymnase...), pour quels types de public et de pratique (compétition, loisir, scolaire...), à quel endroit? Certaines fédérations⁽⁴⁾ ont déjà réfléchi à l'élaboration d'un schéma directeur pour le développement de leur discipline. Il serait utile de croiser ces approches verticales avec une approche transversale.

(1) SABBAH Catherine, VIGNEAU François, Les équipements sportifs, coll. « Techniques et conception », éditions Le Moniteur, 2006.

(2) Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

(3) Analyse de l'offre d'équipements sportifs en Île-de-France, rapport de la direction régionale et départementale Jeunesse et Sports de Paris-Île-de-France, 2009.

(4) Schéma directeur de développement territorial des équipements golffiques 2009-2018, Fédération française de golf, décembre 2009.

La moitié des sportifs s'adonnent à une activité physique régulière en dehors d'une installation.

La réalisation d'un équipement nécessite de réfléchir en amont à son dimensionnement et sa fonctionnalité. Cette étape primordiale de programmation doit favoriser l'utilisation optimale de l'équipement en partant des besoins des différents types de pratiquants. Quelques modifications par rapport aux normes standard peuvent ainsi améliorer de façon significative l'utilisation pour un surcoût réduit⁽⁵⁾.

La construction de nouveaux équipements nécessite, en effet, un lourd investissement financier et entraîne des coûts d'exploitation importants qu'il s'agit de rentabiliser au mieux. Ces coûts incombent la plupart du temps aux communes, voire aux intercommunalités⁽⁶⁾, même si les régions et les départements participent de plus en plus au financement des installations sportives. Il faut dire que ces structures font l'objet de multiples enjeux : sportifs, culturels, éducatifs, économiques, d'insertion et de cohésion sociale et touristiques.

L'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF) 2008 décrit les disciplines pratiquées en Île-de-France, les motivations des sportifs, mais aussi leurs attentes en termes d'installations sportives. Elle apporte des éléments éclairant en termes d'aménagement.

Le succès des piscines

En 2005, les installations sportives étaient le deuxième équipement le plus utilisé en France, derrière les salles de cinéma et devant les bibliothèques (Aires⁽⁷⁾). Arrivaient en tête les piscines, les gymnases⁽⁸⁾, ainsi que les stades. Un constat identique est observé en 2008 à l'échelle de l'Île-de-France. La piscine se distingue des autres installations sportives par une fréquentation occasionnelle plus importante, rappelant qu'il s'agit aussi bien d'un espace de pratique sportive que

Tableau 1 - Installations sportives fréquentées en 2008 par les Franciliens âgés de 15 ans et plus

Installations (% de Franciliens)	Régulièrement	Occasionnellement	Ensemble
Piscine	10	14	24
Gymnase, salle de sport spécialisée	10	3	13
Stade	7	2	9
Court de tennis	2	2	4
Salle privée type Club Med Gym ou Forest Hill	2	2	4
Autres salles	3	1	4
Autres	3	5	8

Lecture du tableau : 10 % des Franciliens ont fréquenté régulièrement la piscine au cours de l'année et 14 % l'ont fréquentée occasionnellement.
Source : EPSF 2008

Tableau 2 - Profil des personnes qui fréquentent régulièrement un équipement sportif en 2008

Profil	% de la population	% des sportifs
Sexe		
Hommes	32	52
Femmes	29	50
Âge		
15-34 ans	43	66
35-54 ans	29	50
55 ans et plus	18	33
Diplôme		
Inférieur au bac	24	45
Bac et plus	35	55
Lieu de résidence		
Paris	28	48
Proche couronne	29	51
Grande couronne	34	53
Activité		
Cadres	31	50
Employés/ouvriers	31	52
Retraités/autres inactifs	19	37
Étudiants	55	75
Statut familial		
Vit seul	29	51
Vit seul avec enfant	25	50
Vit en couple avec enfant	28	48
Vit en couple sans enfant	25	42
Habite chez ses parents	50	69
Ensemble	31	51

Lecture du tableau : 29 % des femmes âgées de 15 ans et plus ont fréquenté régulièrement une installation sportive au cours des douze derniers mois.
Source : EPSF 2008

Dispositif d'enquêtes et partie variable sur les équipements

Le dispositif d'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF) a été mis en place en 2007 par l'Institut régional de développement du sport (IRDS). Il concerne les Franciliens âgés de 15 ans et plus. Il a pour objectif de mesurer leur activité physique et sportive hors du cadre scolaire ou professionnel et en dehors des déplacements. Chaque année, 3000 Franciliens sont ainsi interrogés par téléphone sur les disciplines qu'ils exercent et les modalités de leur pratique (fréquence, lieu, moment...). À ces questions centrales vient s'ajouter, chaque année, un zoom sur une thématique spécifique. En 2008, l'enquête s'est intéressée au sentiment de satisfaction des Franciliens vis-à-vis des équipements sportifs qu'ils fréquentent, aux freins qui les empêchent de fréquenter ces installations et à l'existence éventuelle de carences dans la région. Dans cette enquête, une personne est considérée comme sportive si elle exerce une discipline au moins une fois par semaine. La pratique occasionnelle concerne les individus qui ont pratiqué une activité au moins une fois dans l'année.

(5) La modernisation des équipements et installations sportives, rapport d'étude, Association pour l'information et la recherche sur les équipements de sport et de loisirs (Aires), janvier 2001. Voir également SABBAGH et VIGNEAU, 2006. Op. cit.

(6) BAYELUX Patrick, Le sport et les collectivités territoriales, coll. « Que sais-je? », PUF, janvier 2006.

(7) Pratiques de fréquentation et évaluation de la satisfaction des équipements sportifs des Français, rapport d'étude, Association pour l'information et la recherche sur les équipements de sport et de loisirs (Aires), mai 2005.

(8) Gymnases et salles de sport spécialisées.

(9) L'enquête globale transport (EGT) fourni par exemple des vitesses moyennes de déplacement en fonction du lieu de résidence, du motif et du mode de déplacement.

d'un lieu de sortie et de loisir. À l'inverse, les gymnases et les stades sont presque exclusivement dédiés à une activité physique régulière (tableau 1).

La moitié des sportifs s'adonnent à une activité physique régulière en dehors d'une installation sportive. L'âge, le niveau d'études et le lieu de résidence apparaissent comme des facteurs déterminants quant à l'utilisation d'un équipement sportif (tableau 2). Les plus jeunes, les plus diplômés et les habitants de grande couronne auront ainsi une tendance plus forte à pratiquer dans un équipement que les autres sportifs.

Une pratique de proximité

Les sportifs qui fréquentent régulièrement un équipement le font généralement à proximité de leur domicile, à **moins de 20 minutes** (tous modes de transport confondus). Ce résultat peut être interprété de deux manières : soit le parc actuel est satisfaisant et permet à l'ensemble des Franciliens d'être à moins de 20 minutes d'une structure sportive, soit seules les personnes qui résident à proximité de celle-ci les fréquentent. Ce laps de temps constituerait alors un seuil au-delà duquel les Franciliens ne feraient plus l'effort de se déplacer pour leur activité régulière. Ils établiraient un rapport entre la fréquence de leur pratique et le temps nécessaire pour se rendre à l'équipement. Des informations complémentaires croisant le temps moyen pour se rendre à l'équipement, le mode de transport utilisé et le lieu de résidence permettraient de calculer des distances⁽⁹⁾ et donc des aires géographiques, afin d'identifier d'éventuelles zones carencées.

Une offre en équipement satisfaisante...

La majorité des Franciliens (69 %) et des sportifs (73 %) estime que le nombre d'installations à proximité du domicile est satisfaisant. Ce constat est identique à celui observé à l'échelle de la France : selon l'étude menée par l'association Aires, en 2005, 66 % des Français âgés de 15 ans et plus étaient satisfaits quantitativement de l'offre.

Étant donné qu'elles fréquentent moins souvent des structures sportives que les autres, les personnes âgées se sentent moins concernées par la question (23 % ne se sont pas prononcées). Et, lorsqu'elles donnent leur avis, elles sont plus satisfaites que le reste de la population. Les plus

La piscine : un espace de loisir difficile d'accès

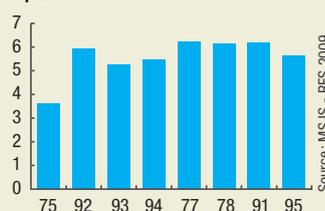


La piscine est l'équipement fréquenté par le plus grand nombre de Franciliens (24 %). Avec environ cinq bassins publics⁽¹⁾ pour 100 000 habitants, l'Île-de-France est l'une des régions les moins bien dotées de France. Entre les départements, des inégalités subsistent et, avec 3,6 bassins publics pour 100 000 habitants, Paris propose l'offre la plus faible. Le parc francilien est ancien, puisque la moitié des piscines publiques ont été construites avant 1975. Le privé⁽²⁾ représente un quart des bassins de natation.

Bien qu'elle soit l'installation sportive la plus utilisée régulièrement en Île-de-France, la majeure partie de ses visiteurs y viennent occasionnellement (58 %). Les clients les plus réguliers sont les femmes, les personnes qui vivent en couple avec des enfants et les plus diplômés. Ils privilégient généralement la piscine à proximité de chez eux (86 %) et la fréquentent, en moyenne, une à deux fois par semaine. Le plus souvent, ils s'y rendent en semaine et en priorité en soirée. Le temps de trajet moyen est de 15 minutes. 85 % des nageurs réguliers fréquentent une piscine située dans un rayon de 20 minutes (tous modes de transport confondus).

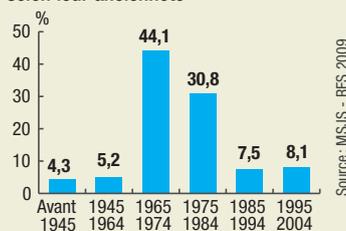
La grande majorité des utilisateurs est satisfaite de la qualité des installations (94 % sont plutôt ou tout à fait satisfaits). Ils apprécient tout particulièrement les conditions de pratique et se sentent en sécurité. Les principaux motifs d'insatisfaction portent sur les horaires d'ouverture (21 % d'insatisfaits), la saturation de l'équipement (17 %), les facilités de parking (17 %) et la modernité (16 %).

Nombre de bassins de natation publics pour 100 000 habitants selon le département



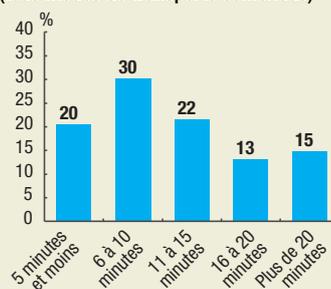
Lecture du graphique : Il y a 3,6 bassins de natation pour 100 000 habitants à Paris.

Répartition des piscines publiques construites avant 2005, selon leur ancienneté



Lecture du graphique : En 2005, 4 % des piscines franciliennes avaient été construites avant 1945.

Distribution du temps mis par les sportifs pour se rendre à la piscine (tous modes de transports confondus)



Lecture du graphique : 20 % des nageurs réguliers fréquentent une piscine dans un rayon de 5 minutes ou moins en transport (tous modes confondus).
Source : EPSF 2008

(1) Est considérée comme publique une installation dont le propriétaire principal est soit une commune ou un groupement de communes, un département, une région, l'État ou encore un établissement public.
(2) Est considérée comme privée une installation dont le propriétaire principal est soit un établissement d'enseignement privé, un établissement privé commercial ou non, ou encore une association.



Les principaux freins à la fréquentation des équipements pour les femmes sont le prix, mais aussi les horaires d'ouverture et l'éloignement.

diplômés, qui fréquentent les installations plus souvent que les autres, soulignent davantage le manque d'infrastructures, de même que les Parisiens. C'est d'ailleurs sur ce territoire que le taux d'équipement pour 10 000 habitants est le plus faible de la région (13 équipements pour 10 000 habitants contre 36 en Essonne ou dans le Val-d'Oise).

...mais les Franciliens réclament plus de piscines, de gymnases et de stades

Le tableau 3 décrit les installations qui manquent le plus selon les Franciliens. On retrouve aux premières positions celles qui sont déjà le plus utilisées (piscines, gymnases et stades), ce qui traduit une forte demande et une saturation de ces équipements en termes de fréquentation. Il faut dire qu'ils permettent la pratique d'un grand nombre de disciplines : natation, aquagym, plongée... pour les piscines, gymnastique, yoga, sports collectifs... pour les gymnases. Les pati-

noires, les courts de tennis, les pistes cyclables et les terrains extérieurs de petits jeux ont également été cités.

L'analyse du parc sportif montre qu'il existe une réelle carence de piscines en Île-de-France, alors que la natation est la première discipline pratiquée par les Franciliens⁽¹⁰⁾ et que les piscines sont les installations les plus fréquentées. Ce sont les habitants de grande couronne, les couples avec enfants et les plus diplômés qui se plaignent le plus de leur absence à proximité du domicile. Le « plan piscines »⁽¹¹⁾ du conseil régional évalue la superficie de bassins manquants à 90 000 m². Ce plan a pour objectif de doter la région d'un parc à la hauteur de ses besoins et d'effacer les inégalités territoriales en termes d'offre. L'enveloppe budgétaire s'élève, en moyenne, à 10 millions d'euros par an. Selon une autre analyse, 199 piscines couvertes seraient à construire⁽¹²⁾.

Bien que les gymnases, les salles spécialisées et les stades fassent partie des équipements les plus présents dans la région, l'offre ne satisfait pas totalement la demande des Franciliens. Le manque de ce type de structure à proximité du domicile est surtout évoqué par les hommes et les plus jeunes. Une étude⁽¹³⁾ souligne, cependant, qu'il peut être utile, avant de construire une nouvelle salle, de déterminer si les horaires d'ouverture, l'accessibilité en transport ou encore les tarifs des équipements déjà en place sont adéquats et propices à un usage optimal. Elle insiste également sur le fait que la phase de conception de la structure est essentielle. Des gymnases peuvent, par exemple, être saturés par des activités qui ne nécessitent pas la totalité de la superficie de l'installation et pour lesquelles des salles spécialisées suffiraient. Une autre solution serait d'assurer la multifonctionnalité de l'équipement dans de bonnes conditions. Une salle doit pouvoir changer de configuration facilement et rapidement (déplacement de tribune, changement de matériel pratique, rideau de séparation...).

Tableau 3 - Liste des installations qui manquent le plus en Île-de-France

Installations	% des non pratiquants	% des pratiquants occasionnels	% des sportifs réguliers	% des Franciliens
Piscine	9	14	14	13
Gymnase, salle de sport spécialisée	8	9	9	9
Stade	4	5	8	7
Patinoire	1	4	4	4
Court de tennis	3	5	5	4
Pistes cyclables	1	2	4	3
Terrains extérieurs de petits jeux	2	3	3	3
Salle privée type Club Med Gym	4	5	3	3
Autres salles	<1	2	2	2
Espaces extérieurs aménagés	<1	2	2	2

Lecture du tableau : 13 % des Franciliens estiment qu'il manque une piscine à proximité de chez eux.
Source : EPSF 2008

(10) « Premiers résultats de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens », Les dossiers de l'IRDS, n° 4, juillet 2008.

(11) Dispositif-cadre de soutien au développement des piscines en Île-de-France : plan piscines régional, rapport pour le conseil régional d'Île-de-France, septembre 2007.

(12) Analyse de l'offre d'équipements sportifs en Île-de-France, rapport de la direction régionale et départementale Jeunesse et Sports de Paris-Île-de-France, 2009.

(13) SABBABH et VIGNEAU, 2006. Op. cit. (14) « La pratique sportive des Franciliennes », Les dossiers de l'IRDS, n° 6, mars 2009.

(15) Femmes et hommes : regards sur la parité, coll. « Insee Références », Insee, 2008.

(16) Les équipements sportifs en zones urbaines sensibles, rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2009.

(17) « La pratique sportive à l'échelle des départements », Les dossiers de l'IRDS, n° 7, septembre 2009.

Le problème de l'accessibilité aux équipements

C'est essentiellement pour des raisons d'accessibilité (financière, horaires d'ouverture, saturation, distance) plus que pour des raisons de qualité (vétusté, manque de confort) que certains sportifs ne fréquentent pas d'équipement (figure 1, page 6).

Les raisons divergent toutefois sensiblement selon le profil du sportif interrogé. Les plus âgés déclarent plus souvent ne pas être intéressés par la fréquentation d'un équipement. Outre le fait d'exercer des activités de plein air qui ne nécessitent pas de structure, ils affirment avoir une pratique occasionnelle et de loisir incompatible, selon eux, avec l'utilisation d'une installation. De même, alors qu'ils pratiquent régulièrement au moins une activité, ils se considèrent trop âgés et en mauvaise santé pour exercer dans un équipement. Il semble que, dans leur esprit, fréquenter une structure va de pair avec une pratique intensive.

Les plus jeunes n'utilisent pas les installations, car elles leur paraissent vétustes, mal entretenues, elles manquent de confort, les horaires ne conviennent pas, et les prix leur paraissent trop élevés. Bien souvent, lorsqu'ils habitent encore chez leurs parents et qu'ils sont sans doute moins autonomes en termes de moyen de locomotion, ils estiment qu'elles sont mal desservies.

Pour les femmes, les principaux freins à la fréquentation des équipements sont le prix, mais aussi les horaires d'ouverture et l'éloignement. Ces résultats, déjà observés auparavant⁽¹⁴⁾, doivent être mis en parallèle avec le fait qu'elles disposent de moins de temps pour les loisirs que les hommes⁽¹⁵⁾.

Il semble que les sportifs n'ont pas accès aux mêmes structures selon leur statut social. Les catégories sociales les plus basses se plaignent davantage du manque de confort, du mauvais entretien et de l'insécurité des installations. Une inégalité qualitative de l'offre qui s'ajoute au déficit en équipements sportifs, souvent observé dans les zones urbaines sensibles⁽¹⁶⁾.

Les raisons qui incitent à ne pas utiliser un équipement sportif divergent aussi spatialement : les sportifs de grande couronne se plaignent de leur éloignement, alors que les Parisiens et les habitants de la proche couronne mettent en avant les problèmes de saturation et de vétusté. Ces résultats, en partie observés dans une précédente étude⁽¹⁷⁾, mettent en lumière un manque général d'équipements dans l'ensemble de la région.

Le gymnase : une structure à moderniser



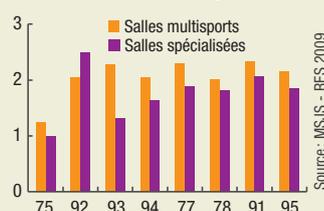
C. Dautre - Bascot/AU IJF

Les salles multisports et spécialisées sont fréquentées régulièrement par 10 % des Franciliens âgés de 15 ans et plus. Bien qu'il s'agisse du type d'équipement le plus présent dans la région, comparativement au reste de la France et rapportée à la population, l'Île-de-France est sous dotée en salle multisports. Elle se situe dans la moyenne en termes d'offre de salles spécialisées publiques. La répartition territoriale de ces équipements est inégale dans la région. L'Essonne est, par exemple, deux fois mieux dotée que Paris. Le parc des salles multisports est plus ancien que celui des salles spécialisées. Le privé représente 8 % des salles multisports et 33 % des salles spécialisées.

L'enquête montre que, parmi les utilisateurs réguliers, les plus jeunes sont surreprésentés. En revanche, on observe une mixité sociale et des genres. Les installations sont fréquentées généralement la semaine, en soirée, à proximité du domicile et souvent de manière intensive (en moyenne plus de deux fois par semaine). Le temps moyen pour s'y rendre est de 13 minutes et 90 % des utilisateurs réguliers les fréquentent dans un rayon de 20 minutes, tous modes de transport confondus.

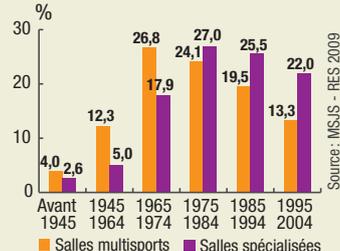
La plupart des utilisateurs réguliers sont satisfaits de la qualité globale des gymnases (91 %). Ils apprécient la qualité de l'accueil, la sécurité et les conditions de pratique. Certains points peuvent cependant être améliorés : les possibilités de parking (16 % d'insatisfaits), les services associés (club house, restauration, garderie : 14 % d'insatisfaits) et la modernité des installations (14 %). Les hommes et les habitants de la grande couronne sont les plus insatisfaits (13 %).

Nombre de salles multisports et spécialisées publiques pour 10 000 habitants selon le département



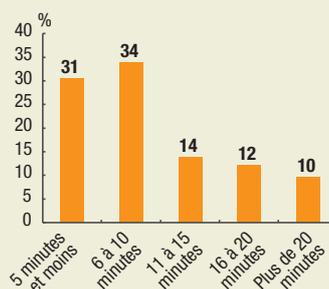
Lecture du graphique : Il y a 2,1 salles multisports et 2,5 salles spécialisées publiques pour 10 000 habitants dans les Hauts-de-Seine.

Répartition des salles multisports et spécialisées publiques construites avant 2005, selon leur ancienneté



Lecture du graphique : En 2005, 4 % des salles multisports et 2,6 % des salles spécialisées publiques franciliennes avaient été construites avant 1945.

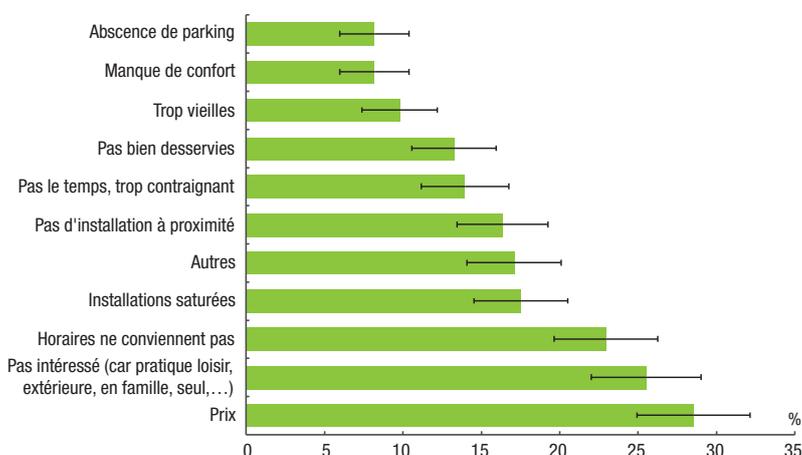
Distribution du temps mis par les sportifs pour se rendre au gymnase (tous modes de transports confondus)



Lecture du graphique : 31 % des utilisateurs réguliers fréquentent un gymnase dans un rayon de 5 minutes ou moins en transport (tous modes confondus).

Source : EPSF 2008

Figure 1 - Raisons citées par les sportifs pour ne pas exercer dans des installations et intervalle de confiance à 95 %



Lecture du graphique : 29 % des sportifs franciliens déclarent ne pas pratiquer dans une installation sportive pour des raisons de prix.
Source : EPSF 2008

Un meilleur aménagement des espaces publics permettrait de faciliter la pratique.

L'enquête fait également ressortir un manque d'accessibilité des équipements pour la pratique autonome. À ce jour, l'offre est organisée de manière à répondre du mieux possible aux attentes des scolaires en journée et des clubs en soirée, si bien que les créneaux horaires disponibles à la pratique autonome sont souvent limités. En 2008, 20 % seulement des sportifs autonomes ont fréquenté une installation, contre 80 % des sportifs encadrés. Cette différence peut s'expliquer aussi par la nature des activités pratiquées. Celles qui nécessitent le plus souvent une installation sont les sports de combat, le football, le tennis, les arts martiaux, la natation, la gymnastique et la danse. À l'inverse, la course à pied, le vélo ou la marche, qui s'exercent souvent de manière autonome, nécessitent rarement de structure.

Un parc inadapté qui influence la pratique sportive des Franciliens

22 % des Franciliens âgés de 15 ans et plus, soit plus de 2 millions d'individus, ont déclaré ne pas avoir pratiqué une activité sportive, faute de structure adéquate à proximité du domicile. Pour moitié, ils pratiquent d'ailleurs exclusivement en dehors d'une installation sportive. Le manque d'équipements dans la région semble donc avoir des retombées sur l'activité physique des Franciliens.

La mauvaise qualité des structures a également un impact : plus de 700 000 individus ont ainsi préféré ne pas exercer leur activité en raison d'équipements insatisfaisants. Selon l'enquête, les jeunes, les plus diplômés, mais aussi les

femmes semblent être les plus insatisfaits. Les Franciliens ont toutefois des taux de satisfaction supérieurs à ceux des Français. Ils sont très satisfaits de la sécurité des installations et, dans une moindre mesure, de l'hygiène, qui sont les critères de base d'une structure de qualité. Mais ces derniers ne suffisent plus⁽¹⁸⁾. L'enquête montre que les Franciliens souhaitent des équipements plus accessibles, modernes, avec un certain confort et des services annexes. Ces derniers pourraient proposer, par exemple, des activités aux parents, pendant que les enfants pratiquent leur sport, et inversement.

Certaines disciplines sont plus touchées que d'autres par les faiblesses du parc francilien. Plus de 5 % de Franciliens ont renoncé à la natation, 4 % à la gymnastique, 2 % au tennis et à la danse. Il n'est pas précisé de quelle manière ces personnes auraient exercé ces activités (régulière ou occasionnelle, encadrée ou autonome).

Connaître l'usage et la fréquentation des équipements sportifs

Le manque d'équipements ou leur inadéquation rejaillissent directement sur la pratique sportive. En extrapolant les résultats obtenus dans cette étude à l'ensemble des Franciliens âgés de 15 ans et plus, on observe que 2 millions d'entre eux, en 2008, n'ont pu exercer certaines activités en raison de problèmes d'équipement. Les Franciliens ont désigné les piscines, les gymnases et les stades comme principales structures défaillantes. Il serait pourtant précipité de se fonder sur cet unique constat pour prendre des décisions en termes d'aménagement. Des études ont ainsi montré qu'il était nécessaire de connaître précisément l'utilisation et la fréquentation des équipements existants, afin de répondre au mieux aux attentes de la population⁽¹⁹⁾. Il serait utile de connaître, par exemple, le mode de gestion des installations. L'IRDS mène actuellement une étude dans ce sens au sujet des piscines franciliennes.

Les Parisiens sont les moins satisfaits de l'offre en équipements. Cette offre paraît, à première vue, difficile à augmenter dans le cœur dense et urbanisé de la région, en raison du manque d'espace disponible, du prix du foncier, mais aussi de la concurrence entre ce type d'infrastructure et d'autres usages du sol (logements, notamment). Lorsque des parcelles sont disponibles, il s'agit d'optimiser les dimensions de l'équipement, malgré l'étroitesse du terrain. Par ailleurs, l'IRDS a récemment montré que les habitants

(18) AIRES, 2001. Op. cit.

(19) KNOBE Sandrine, SCHORLE Carole, « Des études systématiques de fréquentation comme outil d'aide à la décision politique : le cas de la gestion des installations sportives strasbourgeoises », *Revue européenne de management du sport*, n° 8, décembre 2002.

(20) RAZE Jean-François, « Localisation des équipements sportifs : efficacité ou équité ? », *Revue européenne de management du sport* n° 6, novembre 2001.

RAZE Jean-François, « Les méthodes d'aide à la décision pour la localisation d'équipements sportifs : l'approche économique contre l'approche managériale », *Revue européenne de management du sport* n° 14, décembre 2005.

des zones fortement urbanisées n'hésitent pas à s'approprier les espaces publics pour s'adonner à leurs activités physiques : un aménagement approprié permettrait d'y faciliter la pratique du sport. Dernièrement, des aires de fitness en plein air et en libre service ont, par exemple, vu le jour dans plusieurs squares et jardins de communes franciliennes.

L'étude de satisfaction des Franciliens au sujet du parc actuel montre que ces derniers ne se contentent plus d'installations propres et sécurisées. Ils cherchent à exercer dans un cadre agréable, moderne, avec du confort et des services annexes. Il faut dire que la population qui fréquente ces lieux a beaucoup évolué, de même que ses motivations. Les équipements futurs doivent prendre en compte ces évolutions : devenir des lieux de vie, d'animation et offrir une multiplicité des usages. Outre la qualité des équipements à proximité du domicile, l'offre des clubs peut également influencer leur fréquentation. Un service de qualité répondant aux attentes du public en termes de pratique et d'animation encouragera la fréquentation des équipements.

Une grande attention doit être portée à l'accessibilité et à la localisation des installations⁽²⁰⁾, notamment en grande couronne. L'utilisation de pistes cyclables permettrait par exemple aux plus jeunes d'être autonomes et de se rendre seuls sur leur lieu de pratique. L'enquête montre que, pour des équipements sportifs destinés à des usages réguliers, le temps de transport moyen ne doit pas dépasser 20 minutes. Ce chiffre donne une première indication de l'aire d'attraction d'un équipement sportif et fournit une information importante sur la taille des territoires à prendre en compte pour l'analyse de l'évaluation des besoins. ■

Les terrains de grands jeux : une offre inégale pour un public jeune et masculin

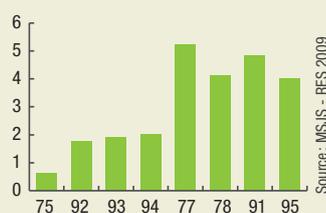


La région a le plus faible nombre de terrains de grands jeux publics pour 10 000 habitants de France (2,8 contre 10,8 pour la région Champagne-Ardennes). L'offre est très inégale selon le département. La Seine-et-Marne a, par exemple, 8 fois plus de structures pour 10 000 habitants que Paris. C'est d'ailleurs, d'après l'enquête, en grande couronne qu'on les fréquente le plus. La majorité des terrains de grands jeux ont été construits avant 1985. Le privé représente 5 % du parc.

L'enquête montre que les stades sont un environnement essentiellement masculin, où les jeunes sont surreprésentés. Il s'agit d'un lieu de mixité sociale. La pratique sportive s'y effectue le plus souvent le week-end, à proximité du domicile (plus de 90 % des utilisateurs réguliers), ou le soir, en semaine. La pratique y est intensive (plus de deux fois par semaine). Le temps de trajet moyen pour s'y rendre est de 13 minutes et 89 % des utilisateurs réguliers fréquentent un stade dans un rayon de 20 minutes, tous modes de transport confondus.

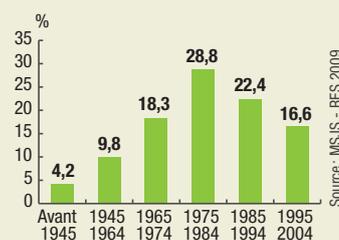
88 % des personnes qui fréquentent régulièrement les stades sont plutôt satisfaits ou tout à fait satisfaits de leur qualité globale. Ils considèrent notamment que le temps pour s'y rendre est tout à fait satisfaisant et apprécient la qualité de l'accueil. Les principaux reproches concernent la modernité des installations (23 % d'insatisfaits), le confort (21 %), les horaires d'ouverture (21 %) et la propreté (15 %). Ce sont les plus diplômés qui se plaignent le plus de la qualité des stades (20 % d'insatisfaits). Les hommes et les plus jeunes se plaignent davantage du manque de stades que les autres.

Nombre de stades publics pour 10 000 habitants selon le département



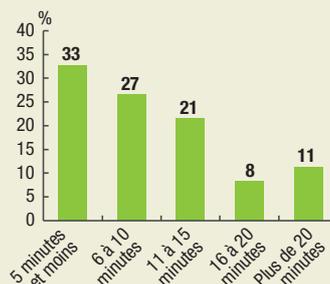
Lecture du graphique : Il y a deux stades publics pour 10 000 habitants dans le Val-de-Marne.

Répartition des stades publics construits avant 2005 selon leur ancienneté



Lecture du graphique : En 2005, 4 % des stades franciliens publics avaient été construits avant 1945.

Distribution du temps mis par les sportifs pour se rendre au stade (tous modes de transports confondus)



Lecture du graphique : 33 % des utilisateurs réguliers fréquentent un stade dans un rayon de 5 minutes ou moins en transport (tous modes confondus). Source : EPSF 2008

▼ POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les piscines franciliennes », Dossiers de l'IRDS, n° 3, IRDS, janvier 2008.
- « Premiers résultats de l'enquête sur la pratique sportive des Franciliens en 2007 », Dossiers de l'IRDS, n° 4, juillet 2008.
- « La pratique sportive à l'échelle des départements », Les dossiers de l'IRDS, n° 7, IRDS, septembre 2009.
- « Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2007 », Stat-info, ministère de la Santé et des Sports, juin 2009.
- SABBAN Catherine, VIGNEAU François, Les équipements sportifs, coll. « Techniques et conception », éditions le Moniteur, 2006.
- Analyse de l'offre d'équipements sportifs en Île-de-France, rapport de la direction régionale et départementale Jeunesse et Sports de Paris-Île-de-France, 2009.
- Guide pratique pour la mise en œuvre d'un schéma des équipements sportifs. Méthodes et outils. Ministère de la santé et des sports, avril 2010, 89 pages.
- Activités physiques et sportives : équipements et lieux de pratique en Île-de-France, CESR, 2005.
- La modernisation des équipements et installations sportives, rapport d'étude, Association pour l'information et la recherche sur les équipements de sport et de loisirs (AIRES), janvier 2001.
- Les équipements sportifs en zones urbaines sensibles, rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2009.
- Pratiques de fréquentation et évaluation de la satisfaction des équipements sportifs des Français, rapport d'étude, Association pour l'information et la recherche sur les équipements de sport et de loisirs (Aires), mai 2005.
- KNOBE Sandrine, SCHORLE Carole, « Des études systématiques de fréquentation comme outil d'aide à la décision politique : le cas de la gestion des installations sportives strasbourgeoises », Revue européenne de management du sport, n° 8, décembre 2002.
- RAZE Jean-François, « Localisation des équipements sportifs : efficacité ou équité ? », Revue européenne de management du sport n° 6, novembre 2001.
- RAZE Jean-François, « Les méthodes d'aide à la décision pour la localisation d'équipements sportifs : l'approche économique contre l'approche managériale », Revue européenne de management du sport n° 14, décembre 2005.
- BAYEUX Patrick, Le sport et les collectivités territoriales, coll. « Que sais-je ? », PUF, janvier 2006.

Le questionnaire de l'enquête est consultable sur le site internet de l'IRDS : <http://www.irds-idf.fr>

REMERCIEMENTS

Cette note n'aurait pas été réalisée sans le soutien du comité de pilotage :
 Brice Lefèvre - Insep ; Muriel Hirt - DRDJS ; Patrick Sieradzki - CESR ; Damien Escaffre - Crosif ; Roger Bonnenfant - Association Aires ; Olivier Jacod - Insee Île-de-France ; Michel Jacquet et Luc De Bezenac - région Île-de-France.